



**Préparation de l'atelier Connaissances des Patrimoine et Caractère n°2
du 1^{er} février 2010**

Préambule

Les Ateliers précédents ont permis de faire un vote panaché sur une liste de mots-clés établis en commun

Mot-clé (* : mots proposés en séance)	Nombre de votes
Fragile	31
Transmission	21
Art de vivre *	18
Mosaïque d'habitats / richesse écologique	17
Magique *	17
Contraste	16
Culture populaire *	16
Héritage *	16
Milieu vivant	15
Sauvage	13
Ruralité, viticulture, pêche (petits métiers) *	12
Quiétude / sérénité	11
Habité	10
Partage	10
Bout du monde *	10
Liberté *	10
Usages multiples *	10
Coutumes provençales maritime	8
Mérite-effort *	8
Rudesse *	8
Mythes et symboles *	8
Lieu d'inspiration artistique *	7
Ecole de Vie *	7
Accessibilité	6
Evasion *	6
Mémoire	4
Corail / coralligène	3
Façonnage humain *	3
Ressourcement	2
Attachant	1
Collectif	1
Tradition	1
Attrait	0
Essentiel	0
Saveur	0
Somme (35 mots-clés)	326

L'équipe GIP a réalisé une analyse des discussions et du vote qui a permis de proposer l'ébauche de 3 grandes orientations.

1. **la protection** : de la mosaïque d'habitats vivants, riches, fragiles et sauvages qui résulte des conditions uniques issues de la confrontation des éléments (vent, soleil, aridité, karstique, marin...). Cette combinaison donne un aspect magique à ce paysage ouvert d'archipel, de calanques, de tombants, de falaises, à cette sculpture monumentale de contrastes (terre/mer, vertical/horizontal, ombre/lumière...).
2. **La perpétuation ou la renaissance** : d'un art de vivre issu de 23000 ans d'histoire humaine mêlant Provence et Méditerranée. D'une culture populaire fait de la transmission de coutumes provençales maritimes, de mythes et symboles. Conserver et développer la mémoire de l'héritage, mais aussi de la réalité économique (pêche, agriculture), d'un territoire que l'homme a façonné.
3. **la conservation** : de la jouissance de cet espace de ressourcement. L'évasion et la sensation de liberté que procure ce sentiment de bout du monde « à deux pas de la ville » (provenant de la rudesse et de l'accessibilité du territoire) est un bien essentiel et partagé ; un lieu d'inspiration artistique. L'effort nécessaire pour goûter à la quiétude et la sérénité est une école de vie qui se perpétue par les usages.

Sur cette base et celle de des ateliers qui ont travaillé sur des propositions de la réglementation en cœur, une réflexion a été menée par l'équipe du GIP pour préciser cette première proposition au regard de l'ensemble des concertations passées et de la structuration que donne le code de l'environnement pour la charte.

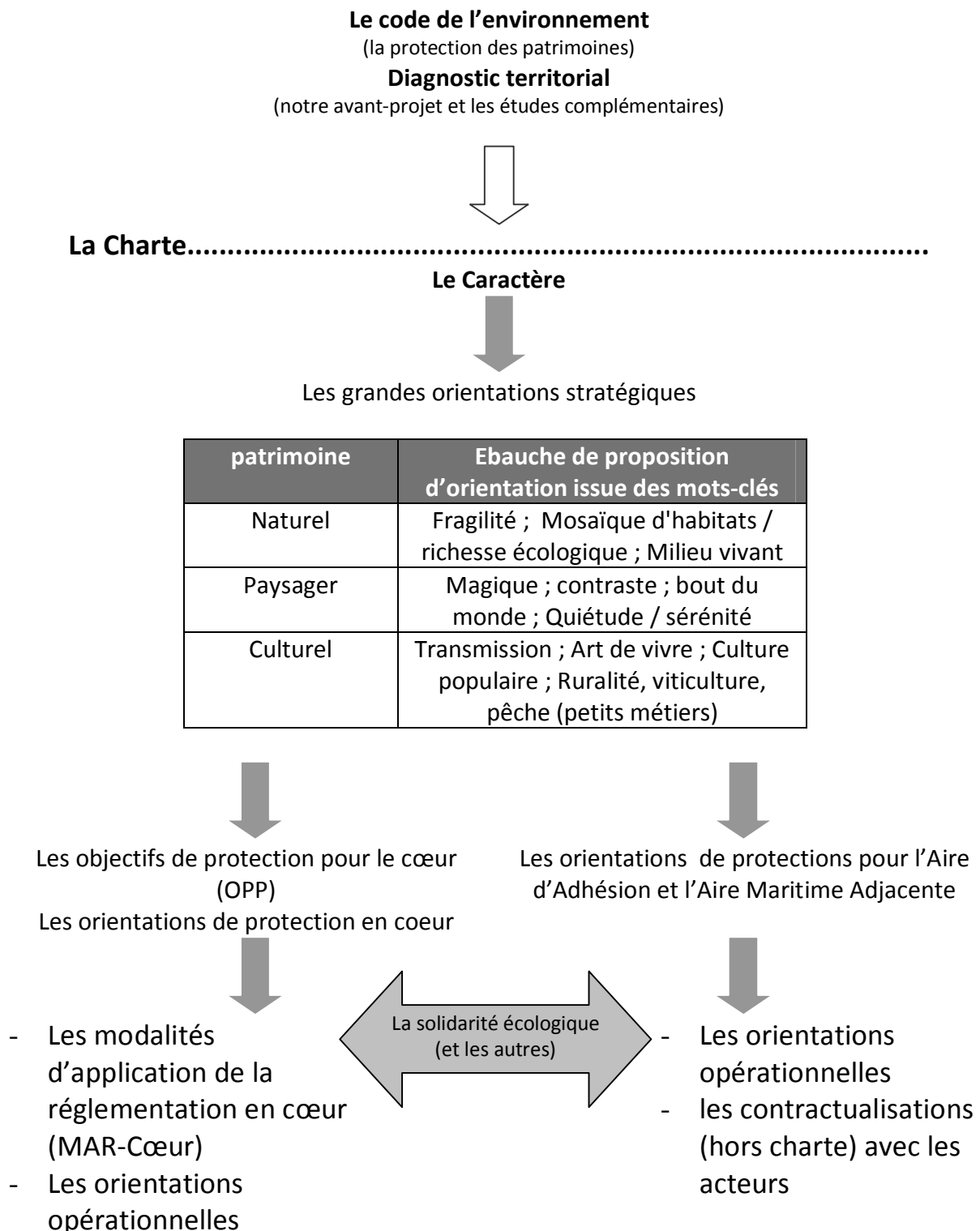
« Art. L. 331-1. – Un parc national peut être créé à partir d'espaces terrestres ou maritimes, lorsque le milieu naturel, particulièrement la faune, la flore, le sol, le sous-sol, l'atmosphère et les eaux, les paysages et, le cas échéant, le patrimoine culturel qu'ils comportent présentent un intérêt spécial et qu'il importe d'en assurer la protection en les préservant des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution.

Le premier article de la loi du 14/04/2006 expose l'objet d'un parc : la protection de la biodiversité et des patrimoines naturels, paysagers et culturels. C'est ce que précise l'arrêté du 23/02/2007.

Art. 1^{er}. – La création d'un parc national vise à protéger un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, dont la composition est déterminée en partie par certaines activités humaines respectueuses des espaces naturels qui concourent au caractère du parc, tout en prenant en compte la solidarité écologique entre les espaces protégés du cœur et les espaces environnants concernés par une politique de protection, de mise en valeur et de développement durable.

L'Etat promeut une protection intégrée exemplaire ainsi qu'une gestion partenariale à partir d'un projet de territoire afin de garantir une évolution naturelle, économique et sociale compatible avec le caractère du parc.

La structure que propose le code de l'environnement pour la charte peut être résumé par le schéma suivant :



Avant propos

Le texte qui suit est une première version « martyr » que propose l'équipe du GIP au vu du cadrage réglementaire et de l'ensemble des travaux de concertation réalisés jusqu'à ce jour. L'objectif de ce texte est d'être la base de la construction du document de caractère qui se trouvera dans la première charte du Parc National des Calanques. Ce texte est composé de trois parties, une pour chaque patrimoine : naturel, culturel et paysager. La dernière partie sur le paysage, la plus subjective, n'a pas été complètement rédigée, des idées ont été proposées sous forme de « tirets », ils sont autant de pistes pour vos remarques.

Le Document de Caractère (version 01-2010)

Un territoire né de la mer

La roche calcaire, matière du territoire s'est formée de dépôt de sédiments il y a plus d'une centaine de millions d'année. Le passage du jurassique au crétacé au Mont Rose est un des plus anciens témoignages de la vie dans ces roches sédimentaires. Puis les mouvements du sol qui ont fait naître les montagnes ont fait émerger des plis Est-Ouest qui ont été longuement sculptés par les intempéries. Les époques chaudes ont veiné le territoire d'un vaste réseau karstique, les époques froides ont taillé des canyons créant ainsi des falaises et des grottes et permettant de nouveaux empilements de sédiments.

Dans ce décor de falaises, de plateaux, de failles, d'escarpements – de coins et de recoins terrestres et sous-marins ouvert sur la méditerranée – la vie a développé des stratégies uniques pour se perpétuer dans des conditions climatiques rudes. Des escargots marins se sont adaptés au milieu terrestre pourtant si aride, des éponges carnivores ont trouvé abri dans des grottes sous-marines, des plantes succulentes côtoient des fougères dans l'anfractuosité d'une roche composant un minuscule écosystème littoral, des feuillus ont su conserver entre leur racines le sol plus riche des époques glaciaires et trouver un peu de fraîcheur et d'humidité dans des vallons orientés au nord...

Tout cet ensemble de solutions de vie, du fond du canyon sous-marin de la Cassidagne aux collines de Font blanche, forme une mosaïque d'habitats naturels de méditerranée calcaire multiple et d'une rare complexité. Cette mosaïque d'écosystèmes, la biodiversité qui leur est associée et leurs perpétuelles et évolutives interactions, forment la richesse présente du patrimoine naturel du territoire. Avec les nutriments que pourvoient les canyons sous-marins depuis les grands fonds et le soleil de la Provence, le plancton est un des premiers maillons d'un entrelacs de chaînes alimentaire qui se poursuit jusqu'au mérrou ou à l'aigle de Bonelli.

Ce réseau complexe, terrestre et marin, fruit d'une longue histoire géologique et climatique, dans un territoire d'influence maritime naturellement petit, est encore réduit par l'urbanisation des décennies précédentes. Les faibles surfaces mobilisables pour chaque habitat naturel spécifique, les populations naturellement réduites limitées et dépendantes des conditions climatiques sont fortement sensibles aux prélèvements des hommes ou du feu, aux pollutions et aux fragmentations qu'engendre l'urbanisation, le simple piétinement des passants ou le ragage des chaînes d'ancre.

Un territoire qui témoigne du passé de l'homme

Cette vie dont est issue la roche même, si discrète maintenant, formée d'une garrigue que l'on oublie de considérer, cachée sous le miroir de l'eau, dans l'anfractuosité d'une pierre, nichant dans le rempart d'une falaise ou l'isolement d'un îlot, est à l'origine de l'implantation de l'homme. Ce sont bien sûr les plaines et les baies protégées des tempêtes qui ont accueilli les habitations, l'agriculture et la pêche – les vignes, les ports et les madragues – mais ces espaces, moins directement hospitaliers, portent les témoignages des hommes qui ont tiré subsistance de la richesse présente et passée de la biodiversité. Au creux des calanques, à l'abri des vallons, sur le littoral accessible et les promontoires dominants la mer, des activités se sont développées.

Les carrières, sablières, cheminées rampantes, fours à chaux ou trémies maritimes... témoignent d'un passé industriel issu des roches sédimentaires qui a fait la richesse et la réputation de la région. Mais les pierres de Cassis du socle de la statue de la liberté sont aussi incluses dans l'histoire des luttes pour préserver intacts ces espaces naturels uniques que ces industries ont souvent menacés par leurs projets ou leurs rejets.

Les témoignages de l'histoire du commerce, de son opulence et de la puissance militaire qui l'a accompagné se retrouvent essentiellement dans l'extraordinaire diversité des sites archéologiques sous-marins et des épaves plus récentes ; à terre, ils se retrouvent dans le patrimoine architectural des bastides comme celle de Pastré, et des nombreux forts et batteries construits entre le 15^{ème} et le 19^{ème} siècle. Ces épaves visibles et la présence sur les promontoires et points de vue de la côte de ce bâti militaire est constitutif du paysage terrestre et sous-marin du territoire.

Les jas des bergers et les cabanons des pêcheurs ou ceux du petit peuple tirant subsistance des collines (charbon, chaux...) sont indissociables de l'art de vivre populaire provençal « à la campagne ou sur la côte ». Les cabanons isolés dans la campagne ou regroupés en hameau au fond des calanques, par leur simplicité provenant de leur origine populaire témoignent de cette histoire et des traditions qui s'y associent.

Toutefois, ce petit bâti a été la tête de pont de l'urbanisation qui a fait disparaître l'essentiel de la ruralité aux alentours du milieu naturel et continue à s'y infiltrer en de nombreux points. Dans le cœur, ces cabanons, même si leur destination est souvent devenue celle des loisirs, ont su et doivent garder la simplicité de l'outil de travail adapté à la fragilité du milieu qu'il occupe. Le pastoralisme, les petits usages forestiers ou d'extraction et la présence militaire ont quasiment disparu laissant la nature se remettre du surpâturage et des terrassements. Les restanques qui portaient une petite production agricole (l'arboriculture, petit maraîchage...) qui n'ont pas été urbanisées sont redevenues des friches qui ont quasiment toutes connu le passage du feu.

De toutes ces activités de subsistance qui fondèrent les traditions de la Provence méditerranéenne, seules, sur le territoire, la viticulture et la pêche traditionnelle restent des activités économiques structurantes du lieu. Elles portent la notion actuelle de terroir. Les petits ports et leurs barquettes, les restanques et les mas complètent le paysage naturel et le fonctionnement écologique du milieu.

Cette période plus récente a vu, avec un ensauvagement du milieu naturel, une augmentation de la pollution en mer et des incendies à terre par la disparition de l'espace périurbain rural provoquant, en retour, des atteintes fortes au milieu naturel fragile. Une prise de conscience globale a permis d'infléchir cette tendance qu'il est nécessaire d'accompagner. Un équilibre entre habitat, esprit de ruralité et protection de la ressource est essentielle au caractère du territoire. De même en mer, la non prise en compte des traditions de pêche méditerranéenne est une menace pour la ressource et l'image du territoire.

L'infini a portée de main

Ce n'est pas la nécessité, les ressources offertes par ces terrains plutôt arides et ces calanques peu accessibles qui ont amené l'homme sur ce territoire. Avant même la forte colonisation de l'espace qui a poussé l'agriculture et les industries aux pieds des massifs et la pêche dans l'éloignement des calanques, le territoire du parc a connu des usages liés à la majesté des paysages.

Depuis la Sainte Baume – Provence continentale – les vagues de pierres du territoire viennent se briser ou se perpétuer en archipel dans les eaux étales ou tempétueuses de la méditerranée. Ce sont ces paysages qui, dans la grotte Cosquer, ont entraîné les premiers habitants des lieux (il y a 27 000 ans) à laisser, au cœur de la terre, les témoignages de leur vie de chasseurs. La toponymie, les nombreux sites archéologiques sont les indices parlants de mythes et symboles qui se perpétuent toujours autour des points d'eau et des points de vues.

Déjà sur le bateau qui quitte le port vers l'archipel du Frioul, déjà en fin de bitume pour le sentier, on change de monde, on se rapproche du bout du monde. C'est la transition vers des perspectives ouvertes et naturelles qui procure ce sentiment. Quelle que soit la destination vers le territoire (mer, côte ou collines), quel que soit le point de vue que l'on choisisse, cette majesté s'exprime.

- Quand la ville oppresse, plonger dans l'apesanteur des fonds marins apaise
- Adossé à la falaise face à la mer on oublie le mistral
- Quand notre vie est étriquée ce bout du monde offre une vision d'infini
- Quand le printemps n'a pas commencé les fleurs font déjà oublier l'hiver
- Quand la chaleur de l'été écrase, la mer lève des brumes écossaises qui font douter de l'adjectif méridional
- Quand on se sent mal, les parfums de la garrigue et de la mer soignent les esprits et les maux de gorge
- un lieu d'inspiration artistique
- L'effort nécessaire pour goûter à la quiétude et la sérénité est une école de vie qui se perpétue par des usages respectueux

Des aménagements trop flagrants, des déchets, les attitudes urbaines, tout ce que nos sens associent à la ville (bruits de moteur...) nuisent à ce ressourcement que l'on vient trouver au bout du monde à deux pas des ces tracas